

RICA - RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE

Les résultats économiques des exploitations agricoles du Centre-Val de Loire en baisse en 2024 pour la seconde année consécutive

En 2024, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS) diminue de 19 % en Centre-Val de Loire par rapport à 2023, année déjà marquée par un fort repli (- 40 %) après deux années de hausses successives (+ 72 % en 2021 et + 16 % en 2022). Cette baisse s'inscrit dans un contexte de faibles récoltes en raison des conditions climatiques, en particulier pour les céréales et la viticulture, et de chute des cours des céréales.

L'EBE par ETPNS s'élève à 51 600 € en moyenne, toutes orientations technico-économiques des exploitations (Otex) confondues. Il est très en deçà de la moyenne de la France métropolitaine qui s'établit à 62 200 € en 2024, en baisse de 7,6 %. L'EBE est un indicateur des ressources dégagées par le processus de production, après paiement des charges d'approvisionnement et de personnel mais avant amortissement (charges déductibles mais non décaissées).

Toutes les orientations productives, à l'exception des exploitations de bovins lait, sont en baisse, certaines plus que d'autres. Les exploitations spécialisées en viticulture (- 44 %) et en céréales et oléoprotéagineux (- 23 %) sont particulièrement impactées.

En France

En France métropolitaine, 6 974 exploitations agricoles ont été étudiées pour l'exercice comptable 2024. Cet échantillon, représentatif de 282 182 exploitations, couvre plus de 99 % de la production brute standard (PBS) et occupe 95 % de la surface agricole utile totale.

En 2024, l'EBE par ETPNS recule de 8 % sous l'effet d'une baisse de la production (- 5 %) et de

nouvelles baisses de prix pour de nombreuses productions végétales. À 62 200 € en moyenne par exploitation, il revient à son niveau moyen de la période 2017-2020, qui avait précédé les deux années consécutives de fortes hausses en 2021 et 2022.

En Centre-Val de Loire

Avec un EBE par ETP non salarié de 51 600 €, le Centre-Val de Loire passe de la huitième à la neuvième

place au classement des régions de France métropolitaine. Ce classement s'explique par le faible niveau de l'EBE des céréaliers de la région ainsi que par la part majoritaire que cet EBE représente structurellement dans l'EBE total de la région.

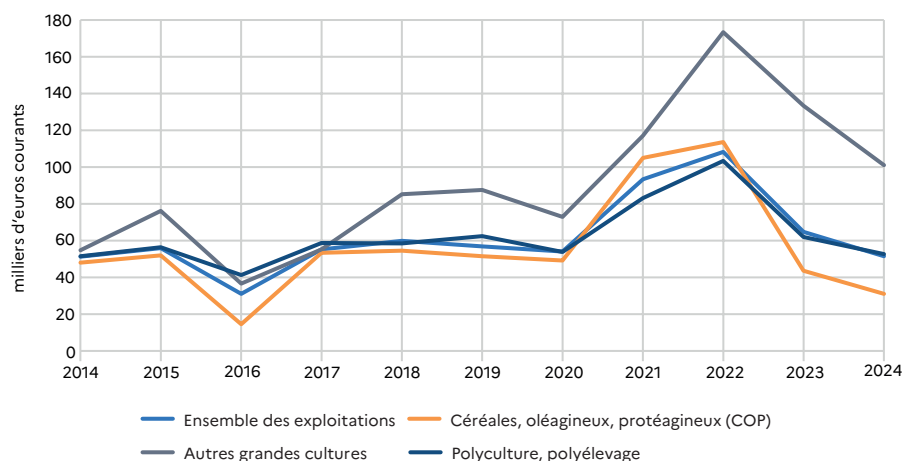
Céréales, oléagineux, protéagineux : la baisse des rendements et des prix fait chuter les résultats en 2024

À 31 100 €, l'EBE par ETP non salarié des céréaliers du Centre-Val de Loire diminue de 23 % en 2024 après une année 2023 en forte baisse (- 61 %) qui faisait suite à deux années consécutives de hausse (+ 106 % en 2021 et + 10 % en 2022). Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 33 000 €.

Cette évolution s'explique tout d'abord par la baisse de la valeur de la production par ETP non salarié qui passe de 181 700 € à 147 400 € (- 19 %).

La campagne 2024 étant marquée par un excès d'eau important avec des pluies abondantes lors des semis de l'automne 2023, au printemps et à l'automne 2024, les surfaces de céréales d'hiver sont moins importantes que prévues et les conditions de culture dégradées. Les productions en volume de blé tendre et d'orge diminuent d'environ un quart par rapport à 2023. Les cours des céréales reculent également, retrouvant en 2024, en moyenne, leurs niveaux de fin 2020 – début 2021. En un an, le cours du blé tendre perd ainsi 11 % et ceux de l'orge de mouture et du maïs 16 %. Ce mouvement baissier entamé en

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des productions végétales



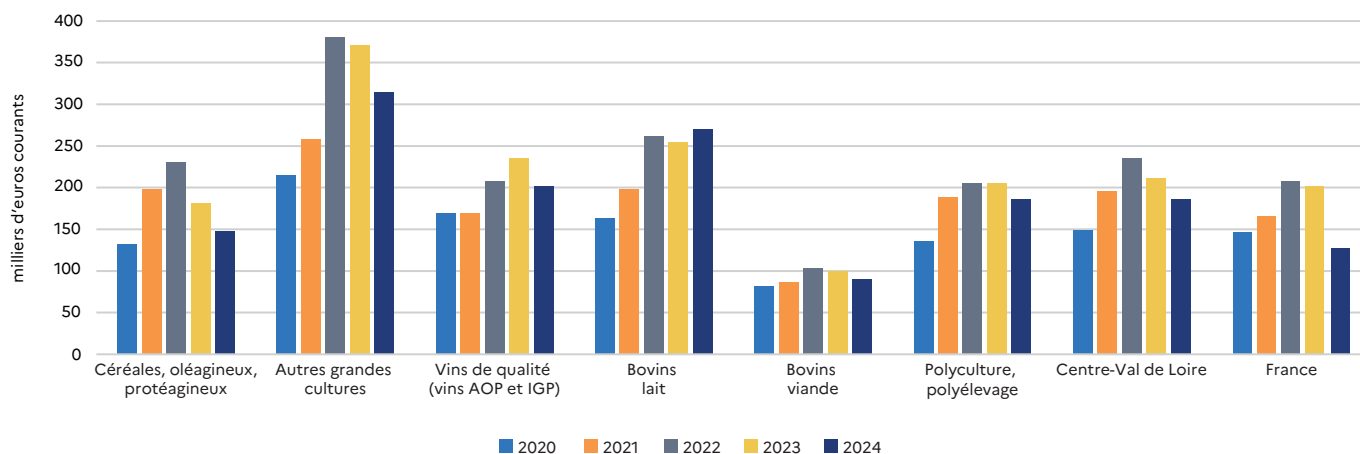
Source : Agreste - RICA 2012 - 2024

2023 s'explique par l'abondance de l'offre mondiale et la concurrence du pourtour de la mer Noire, notamment la Russie, l'Ukraine et la Roumanie.

Les charges d'approvisionnement des céréaliers (charges liées aux matières premières intégrées dans le processus de production comme les engrais, les semences ou les carburants), en hausse depuis 2021, reculent de 16 % en 2024, la plus forte baisse toutes orientations confondues. Cela s'explique par le poids des charges en engrais et amendements (41 % du total des charges d'approvisionnement) qui, par un effet prix, baissent de 32 % chez les céréaliers. Conformément au prix du gaz, les engrais voient en effet leur prix reculer fortement

en 2024. Mais cela ne suffit pas à compenser la baisse de la production en valeur et la valeur ajoutée par ETP non salarié s'établit finalement à 14 900 €, soit une baisse de 53 %. Les subventions d'exploitations s'ajoutent à la valeur ajoutée pour obtenir l'excédent brut d'exploitation (EBE). Leur hausse de 1 % vient logiquement amortir la baisse de l'EBE qui est de 23 % entre 2023 et 2024. En revanche, le résultat courant avant impôts, qui tient compte des charges non décaissées que sont les amortissements, affiche une baisse plus marquée de 107 % en 2024 sous l'effet de la hausse de 4 % des dotations aux amortissements. Cette hausse, moindre qu'en 2023 (+ 11 %) est la conséquence des investissements importants réalisés par les céréaliers suite aux bons résultats de 2021 et 2022.

Une production par ETP non salarié en baisse en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2020 - 2024

Une baisse des résultats un peu moins marquée pour les « autres grandes cultures »

Les « autres grandes cultures », qui combinent le plus souvent des céréales avec des pommes de terre, des betteraves sucrières et/ou des légumes de plein champ, affichent en 2024 un EBE par ETP non salarié de 101 000 €, en baisse de 19 % par rapport à 2023, ce qui correspond à la baisse moyenne des exploitations de la région toutes orientations confondues. À noter qu'il ne s'agit plus du résultat le plus élevé parmi les principales orientations productives de la région, les éleveurs de bovins lait les devançant désormais avec un résultat de 103 000 €.

La production par ETP non salarié chute de 15 % en valeur en 2024. Les exploitations de cette filière sont à la fois affectées par les faibles récoltes de céréales et pénalisées par la chute des cours de la betterave sucrière alors que les surfaces régionales sont en hausse. Le cours du sucre blanc chute de 33 % entre janvier et décembre 2024 sous l'effet notamment d'une production record au Brésil. Aussi, la valeur ajoutée baisse à nouveau en 2024 à 126 900 € (- 25 %), et ce, même si les charges d'approvisionnement reculent de 12 % en 2024 avec une moyenne de 169 800 € par exploitation. Enfin, sous l'effet de la hausse des dotations aux amortissements de 13 %, le RCAI par UTANS des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » baisse de 36 % en 2024.

Après trois années de hausse, les résultats des exploitations viticoles sont en nette baisse en 2024

La production des exploitations viticoles du RICA en Centre-Val de Loire est en baisse de 19 % en 2024. Les excès d'eau ont provoqué une baisse importante des récoltes, le vignoble régional subissant des

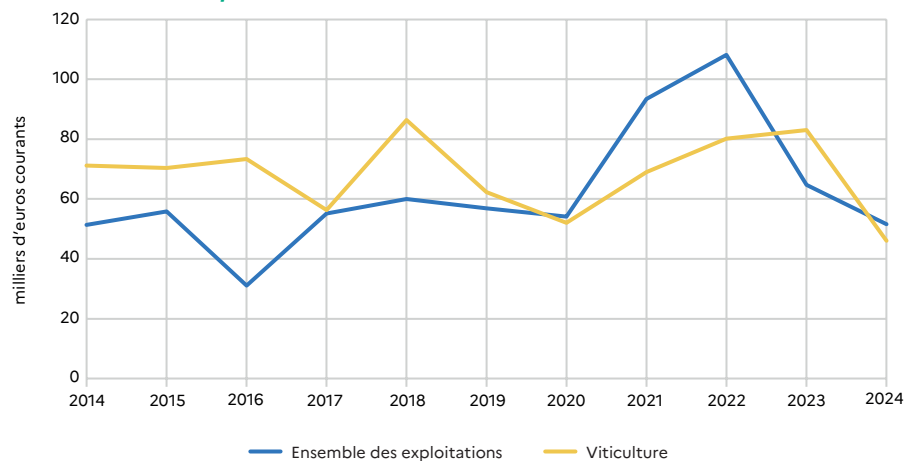
pertes importantes de raisin dues aux maladies cryptogamiques avec une pression du mildiou particulièrement intense. La production régionale de vin en volume est inférieure de 36 % par rapport à 2023 et de 20 % par rapport à la moyenne 2019-2023.

De plus, la plupart des prix des vins d'appellation se replient que ce soit sur la fin de la campagne 2024 (allant du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024) par rapport à la campagne 2023, ou sur le début de la campagne 2025 (allant du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025) par rapport à la campagne 2024. Le commerce de vin, tant sur le marché intérieur qu'à l'export recule en raison de la tendance globale de baisse de la consommation de vin, de l'inflation et de difficultés liées au pouvoir d'achat. Seul le Sancerre Blanc poursuit sa tendance haussière depuis 2021.

Ce fort recul de la production de l'exercice et la baisse plus limitée des charges d'approvisionnement (- 8 %) entraînent une nette dégradation de la valeur ajoutée de 34 %. À noter que le développement des maladies conséquences d'une météo très humide a fait bondir la charge en produits phytosanitaires de 22 % en 2024 alors que sous l'effet de la baisse des prix, la charge en engrais et amendements diminue de 46 % et les charges d'énergie de 6 %.

Enfin, les subventions d'exploitation poursuivent leur baisse (- 19 %) avec une valeur moyenne de 10 500 € par exploitation en 2024. Cela peut en partie s'expliquer par la diminution des indemnités liées aux épisodes de gel. Au final, l'excédent brut d'exploitation par ETP non salarié chute de 44 % pour s'établir à 46 000 €. C'est la plus forte baisse de la région, qui affiche une moyenne de - 19 % toutes orientations confondues.

Évolution de l'EBE/ETP non salarié en viticulture



Source : Agreste - RICA 2014 - 2024

Élevages bovins : une meilleure tenue des indicateurs de résultat en 2024

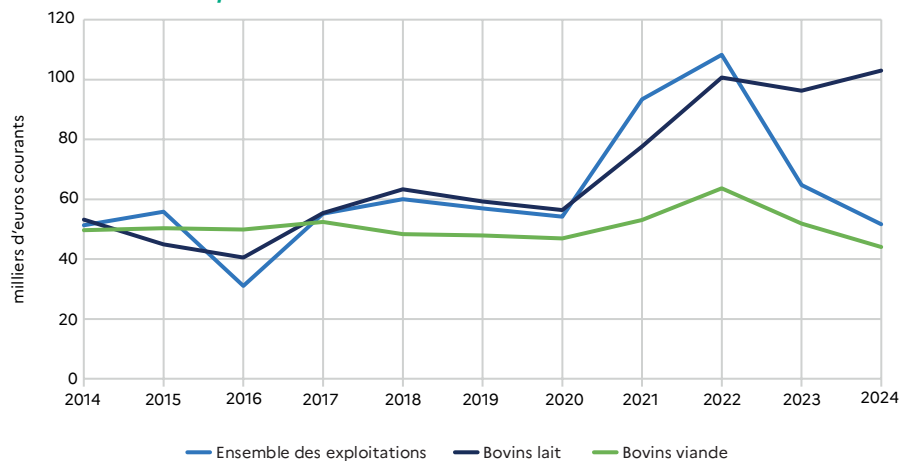
En 2024, la valeur de la production par ETP non salarié des éleveurs de bovins lait augmente de 4 %, après la baisse de 3 % en 2023 qui faisait suite à deux années de fortes hausses en 2021 (+ 21 %) et en 2022 (+ 25%). Au niveau national, la production augmente également (4 %).

Une légère augmentation du prix moyen du lait de vache et la progression des livraisons depuis le Centre-Val de Loire expliquent cette hausse alors que les effectifs de vaches laitières se replient. Les conditions climatiques exceptionnelles avec un rendement des prairies supérieur de 37 % au rendement de référence contribuent à la réduction des charges d'approvisionnement (- 4 %) et à l'évolution positive de la valeur ajoutée (+ 3 %). L'EBE par ETP non salarié des éleveurs de bovins lait s'établit au final à 103 000 €, c'est le résultat le plus élevé et le seul en hausse (+ 2 %) parmi les principales orientations productives de la région. Il est nettement supérieur à la moyenne régionale de 51 600 €.

Les éleveurs de bovins viande affichent une très légère baisse de 1 % en valeur de la production par ETP non salarié. Après une forte augmentation en 2022 et 2023, les cours progressent peu en 2024, tout en restant à un niveau élevé dans un contexte de recul de l'offre. Mais ce niveau ne permet pas de compenser la baisse des volumes. Les abattages régionaux de bovins diminuent en effet de 10 % en 2024, toutes les catégories étant concernées. Cela fait suite à la décapitalisation du cheptel qui s'accélère et à la baisse de consommation de viande bovine qui se poursuit.

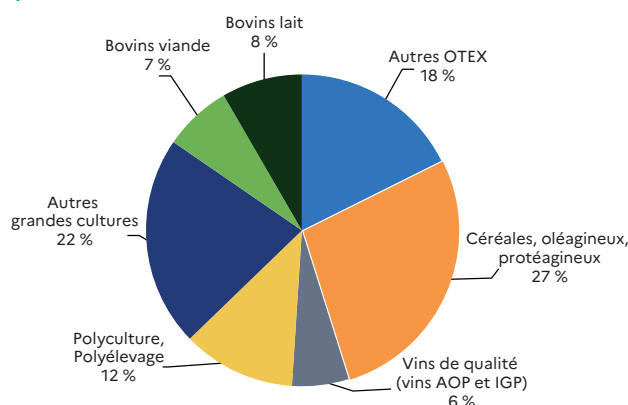
Les charges d'approvisionnement en baisse de 9 % permettent à la valeur ajoutée des éleveurs de bovins viande de se maintenir à 21 300 € en

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des éleveurs de bovins



Source : Agreste - RICA 2014 - 2024

Répartition par OTEX de l'EBE total dans le Centre-Val de Loire en 2024



Source : Agreste - RICA 2024

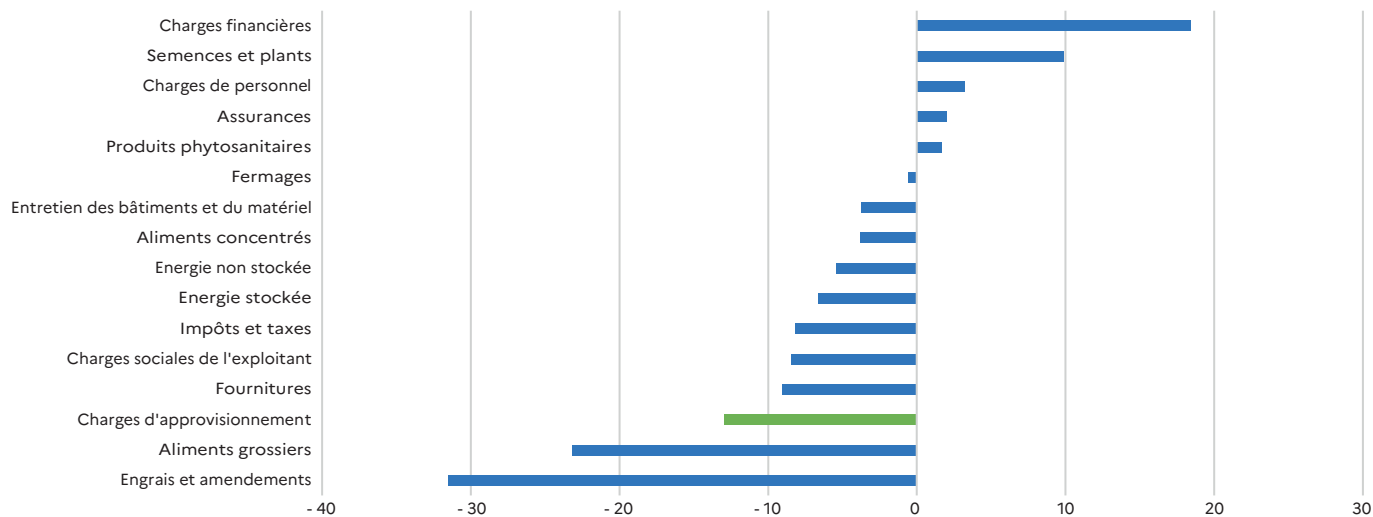
moyenne par exploitation, ce qui reste bien en deçà de la moyenne régionale de 56 200 €. La hausse de 17 % des charges de personnel alors que les subventions d'exploitation sont stables, conduit à la baisse de l'EBE par ETP non salarié de 3 %. Cette baisse reste mesurée en comparaison des - 19 % observés en moyenne pour les exploitations de la région.

En lien avec la situation conjoncturelle et l'évolution des résultats par orientation productive, les éleveurs dont les résultats connaissent une baisse mesurée, voient la part de leur EBE augmenter dans le total de la région. Inversement, la part de la viticulture dans l'EBE total de la région est passée de 9 % en 2023 à 6 % en 2024. De même, les COP qui représentaient 31 % du total ne représentent plus que 27 % (contre 60 % en 2021 et 47 % en 2022).

Des charges d'approvisionnement en baisse en 2024

Les charges d'approvisionnement baissent de 13 % et s'élèvent à 109 300 € en moyenne par exploitation en 2024 (124 800 € en 2023). Après trois années de hausse, elles restent néanmoins supérieures à leur niveau de 2020 (78 400 €). Cette baisse est principalement liée à la chute des charges liées aux achats d'engrais et amendements (- 32 %), ce poste représentant quasiment 1/3 du total des charges d'approvisionnement. De façon plus générale, c'est la baisse des prix, en particulier pour les engrais et amendements (- 31 % au niveau national en année de campagne) et pour les aliments pour animaux (- 15,5 %) qui explique cette inversion de l'évolution. Dans ce contexte, les charges d'énergie baissent également de 6 %.

Évolution des principales charges en Centre-Val de Loire entre 2023 et 2024* (%)



* Évolution à échantillon constant
 Source : SSP - Principaux résultats RICA 2024

Les charges sociales de l'exploitant se replient de 8 %, en lien avec la baisse de la moyenne des résultats sur les trois derniers exercices qui sert de base de calcul. Les revenus plus faibles de 2023 viennent en effet se substituer à ceux de 2020 dans la moyenne triennale. Logiquement, les orientations dont les résultats ont le plus diminué en 2023 voient les charges sociales de l'exploitant enregistrer la plus forte baisse : les COP à -13 % et les « Autres grandes cultures » à -10 %.

Mais certains postes de charges croissent à nouveau en 2024. C'est le cas des charges financières (+18 %) avec des taux d'intérêt en hausse qui avaient déjà conduit à une forte augmentation en 2023 (+33 %). C'est le cas également des charges en semences et plants (+10 %) et dans une moindre mesure des produits phytosanitaires (+2 %) et des charges d'assurances (+2 %).

À noter que les exploitations ne sont pas toutes soumises aux mêmes charges selon leur spécialisation et ne sont donc pas impactées de la même façon par leurs évolutions. Ainsi, les charges en engrais et amendements représentent plus du tiers des charges d'approvisionnement des exploitations spécialisées en COP et en « Autres grandes cultures », contre moins de 15 % pour les

élevages de bovins lait ou de bovins viande.

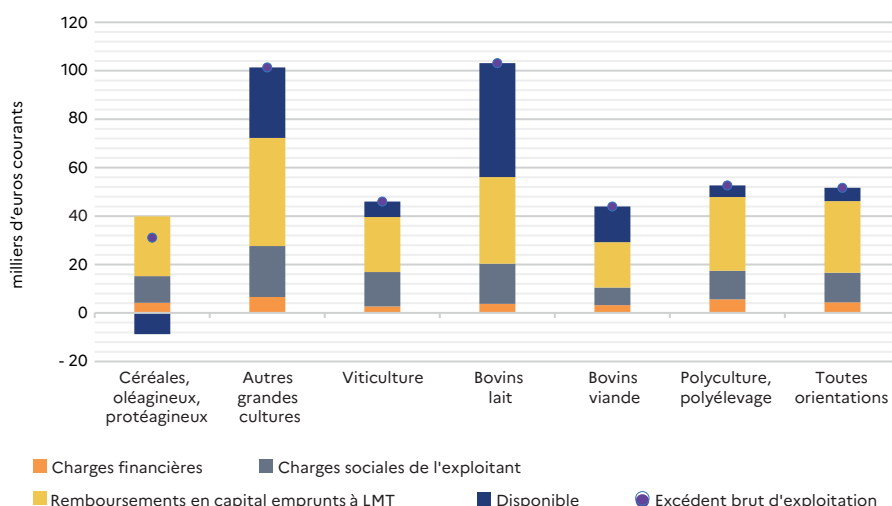
Un nouveau repli du solde disponible en 2024

Après les fortes progressions du solde disponible par exploitant enregistrées en 2021 (+132 %) et en 2022 (+20 %) liées aux fortes hausses des résultats, on assiste à nouveau à un repli important de ce solde en 2024 (-71 %) après le repli de 68 % en moyenne par exploitation, toutes orientations confondues observé en 2023. Toutes les orientations productives sont concernées.

Une fois déduites de l'EBE (51 600 € en moyenne par ETP non salarié) les charges financières (5 700 € en

moyenne par ETP non salarié), les remboursements en capital des emprunts à moyen et long terme (38 700 €) et les cotisations sociales de l'exploitant (16 100 €), le solde disponible par exploitant se replie à nouveau en 2024 et s'établit à 5 500 € (-71 %). C'est à nouveau la forte baisse (-239 %) des résultats en COP avec un revenu disponible négatif (-8 800 €) qui explique cette chute. La moyenne régionale du solde disponible par exploitant est de ce fait nettement inférieure à la moyenne nationale de 22 700 €. Le disponible peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Solde disponible par exploitant en 2024, par orientation productive



Source : SSP - Principaux résultats RICA 2024

À noter que les ressources disponibles des différentes orientations productives affichent des niveaux disparates, liés à la fois à leurs caractéristiques structurelles et à la situation conjoncturelle.

En 2024, les exploitations viticoles du Centre-Val de Loire, qui avaient pourtant bénéficié d'une amélioration de leur solde disponible en 2023 grâce à un contexte économique plus favorable que celui des autres vignobles français, subissent un revers lié aux aléas climatiques défavorables.

Cette année, la forte baisse de leurs résultats (- 46 %) constitue le principal facteur expliquant l'effondrement de leur revenu disponible (- 85 %), alors même que les remboursements d'emprunts sont restés stables.

Inversement, les exploitations spécialisées en élevage dont les résultats économiques se sont mieux tenus, connaissent une baisse plus limitée de leur revenu disponible.

Une nouvelle hausse du taux d'endettement

Au niveau national, le taux d'endettement moyen des exploitations (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 42,2 % en hausse de 0,9 point par rapport à 2023. La dynamique décroissante observée depuis 2016, interrompue par un léger rebond de 2020, s'inverse donc depuis 2023.

La tendance est la même en Centre-Val de Loire, avec un taux d'endettement moyen de 49 % (+ 2 %). Mais les situations sont disparates d'une orientation productive à l'autre, tout comme le poids de l'endettement dans l'EBE (dit autrement la charge de la dette, soit la somme du remboursement des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation). Ainsi, ce ne sont plus les exploitations spécialisées en COP à + 3 % qui connaît la plus forte hausse du taux d'endettement en 2024 mais les exploitations en polyculture, polyélevage (+ 6 %) et en viticulture (+ 5 %). Le poids de l'endettement dans l'EBE passe respectivement pour ces exploitations de 54 % et 28 % en 2023 à 69 % et 55 %. L'évolution du taux d'endettement est fortement corrélée à celle de la capacité d'autofinancement (capacité à générer des fonds pour ses besoins financiers sans recourir au financement externe), elle-même liée à l'évolution des résultats. Ainsi, les exploitations qui ont connu la plus forte dégradation de leurs résultats en 2024, comme les viticulteurs, affichent une forte baisse de leur capacité d'autofinancement. Et c'est la partie culture des céréales qui explique la dégradation des ratios financiers des exploitations spécialisées en polyculture, polyélevage.

Compte tenu de la forte baisse de leur EBE, les céréaliers voient leur

charge de la dette progresser en 2024, passant de 60 % à 93 %. Et avec un taux d'endettement de 49 %, ils se rapprochent du taux de 52 % observé en 2016 et qui n'avait cessé de diminuer jusqu'en 2023.

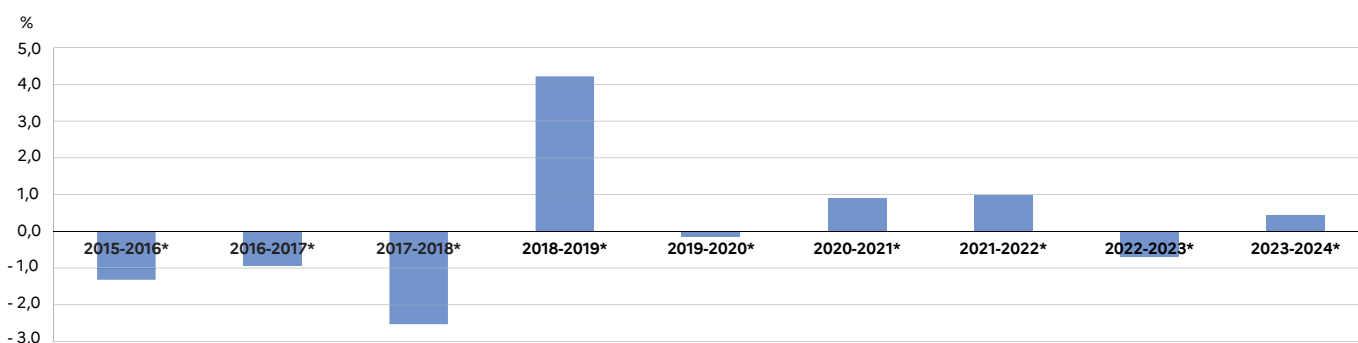
À noter que les exploitations de bovins lait sont les seules à voir une baisse conséquente de 6 % de leur taux d'endettement.

Stabilité des subventions en Centre-Val de Loire

En 2024, au niveau national, les exploitations bénéficiaires d'au moins une subvention ont perçu en moyenne 38 610 €, montant quasi stable par rapport à 2023. Les augmentations sur un an des aides de la Politique agricole commune (PAC) (+ 1 % pour le premier pilier et + 4,6 % pour le second) ont compensé la forte baisse des aides hors PAC (- 19,6 %). Cette dernière évolution s'explique par une diminution des aides de crise liées à la grippe aviaire, aux épisodes de gel et de sécheresse.

En Centre-Val de Loire, le montant moyen des subventions reçues est stable. Il s'élève à 42 500 € par exploitation soit 14 % des produits courants (hors produits exceptionnels). Toutes orientations confondues, 94 % des exploitations du Centre-Val de Loire ont perçu des subventions en 2024.

Évolution des subventions d'exploitation en Centre-Val de Loire



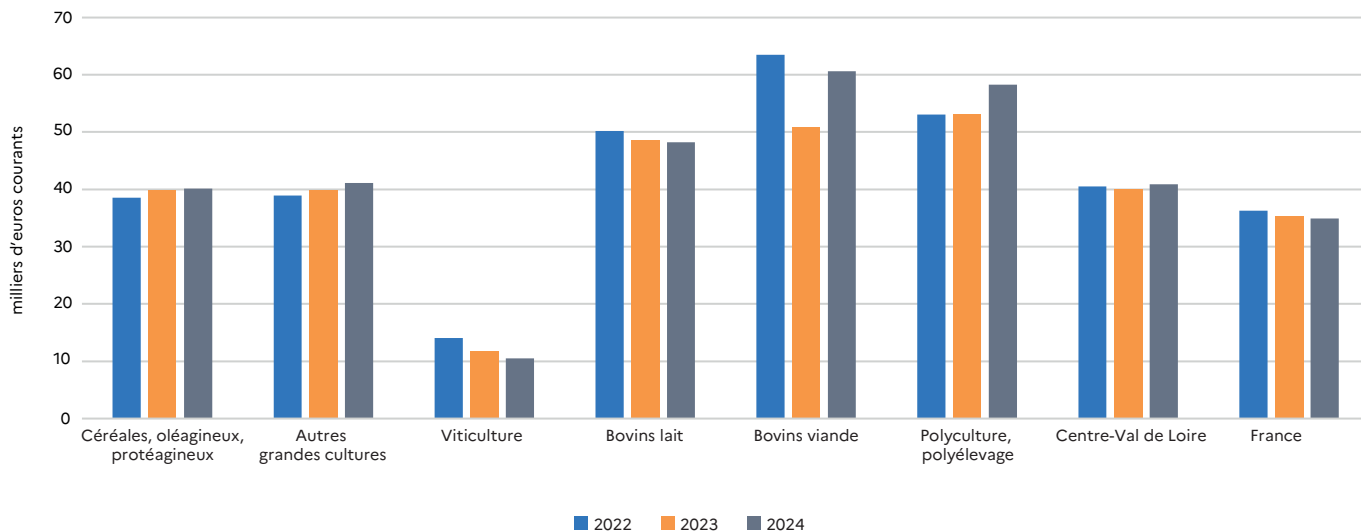
*Évolution à échantillon constant
Source : Agreste - RICA 2015 - 2024

Le montant moyen des subventions reçues varie d'une orientation à l'autre. Il est encore le plus élevé pour les éleveurs de bovins viande, avec 61 800 € (60 000 € en 2023) en moyenne par exploitation. La contribution des aides au total de leurs produits courants est aussi la

plus élevée, à 33 %. Concernant les viticulteurs, 83 % d'entre eux ont perçu des subventions en 2024 (78 % en 2023), le montant moyen est en baisse à 12 800 € (15 600 € en 2023 et 16 800 € en 2022) par exploitation, soit 4 % des produits courants. Enfin, les exploitations spécialisées en

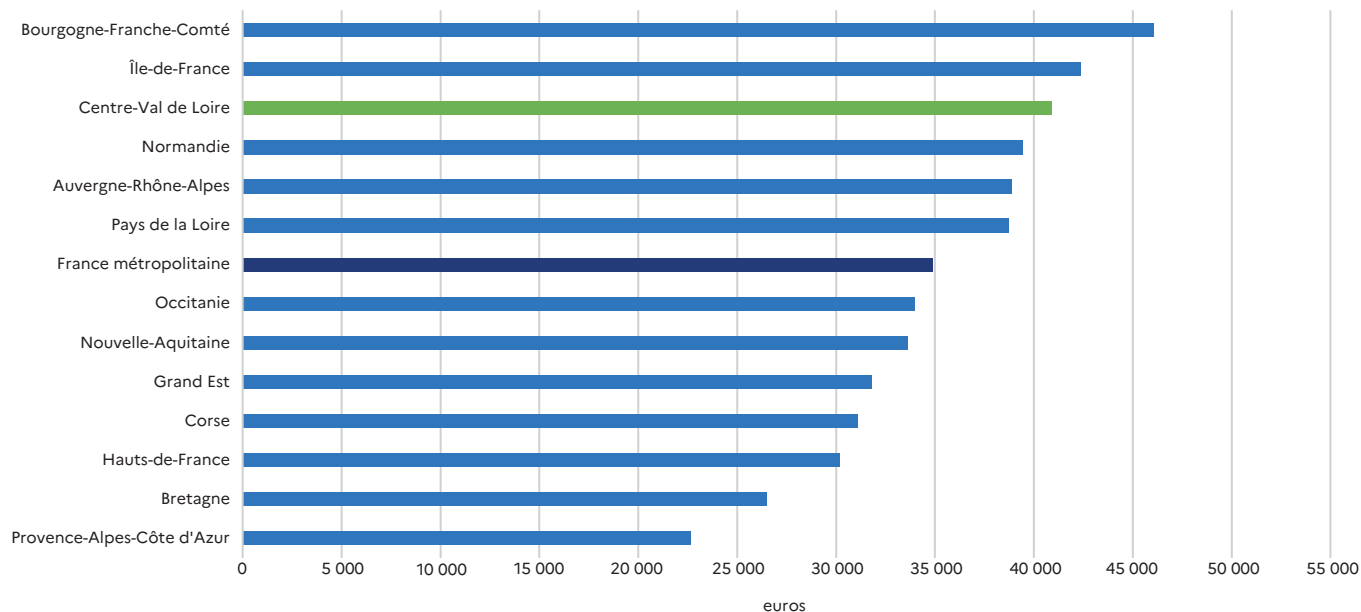
céréales, oléagineux et protéagineux perçoivent en moyenne 40 200 € (39 800 € en 2023), ce qui représente 17 % de leurs produits courants.

Subvention moyenne par exploitation en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2022 - 2023 - 2024

Montant moyen des subventions perçues par exploitation en 2024



Source : Agreste - RICA 2024

Principaux résultats 2024 par orientation en Centre-Val de Loire

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire												France métropolitaine			
	Céréales, oléagineux, protéagineux		Autres grandes cultures		Vins de qualité (AOP et IGP)		Bovins lait		Bovins viande		Polyculture et polyélevage		Toutes exploitations		Toutes exploitations	
	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 24/23 (%)	2024	Évol. 23/22 (%)
Caractéristiques générales																
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	103	0	35	0	35	0	20	0	39	0	59	0	356	0	6974	0
Nombre d'exploitations représentées	7855	0	1796	0	1081	0	459	0	1301	0	1744	0	16139	0	282182	0
Surface agricole utilisée (en ha)	165,37	1,64	160,41	-1,1	29,51	-14,77	149,5	1,21	160,06	0,31	198,07	1,45	147,09	1,15	98,19	1,42
dont SAU en fermage	152,32	1,3	137,34	-9,52	22,6	-18,27	144,44	1,28	149,03	-0,77	178,73	1,5	133,89	-0,11	84,71	1,28
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	7,31	0,31	8,04	-26,14	0,03	0	140,82	-1,06	131,2	-0,16	106,39	-0,48	49,94	-5,17	81,6	-0,66
Nombre d'équivalent temps plein (ETP)	1,34	-2,22	1,84	2,62	2,97	-8	2,58	1,18	1,55	-1,35	1,96	3,63	1,79	-1,1	2,07	-0,48
dont ETP non salarié (ETPNS)	1,23	-0,81	1,31	0	1,29	-4,44	1,93	-2,53	1,35	0	1,4	1,45	1,31	-1,5	1,37	0
Soldes intermédiaires de gestion																
Production de l'exercice	181,4	-16,7	412,1	-13,7	260,3	-19,2	521,2	1,8	121,0	-0,9	260,0	-11,9	244,1	-12,5	264,7	-4,9
"+" Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	-11,5	0,4	-33,8	0,1	-66,7	1,1	40,5	0,2	36,4	0,1	8,3	0,4	-9,8	0,4	-10,9
"-" charges d'approvisionnement	102,2	-16,0	169,8	-11,7	58,3	-8,0	199,2	-3,5	48,5	-9,3	120,8	-13,2	109,3	-13,0	98,5	-8,6
"-" Autres achats et charges externes (n.c. fermages)	61,3	-0,7	115,9	-0,3	98,4	-3,0	135,4	9,7	51,5	8,3	87,6	1,8	79,1	1,7	80,7	2,9
"=" Valeur ajoutée hors fermage	18,3	-44,7	126,9	-25,3	103,7	-33,9	187,7	2,6	21,3	0,0	51,7	-25,9	56,2	-26,2	86,0	-7,2
"+" Subventions d'exploitation	40,2	0,7	41,1	-0,6	10,5	-18,6	48,2	-4,3	60,6	0,4	58,3	5,2	40,9	0,4	34,9	-1,4
"-" Fermages	22,6	0,7	28,0	-9,1	12,0	0,2	20,4	-0,4	16,5	2,8	23,8	2,8	20,4	-0,6	17,4	1,3
"-" Impôts et taxes	2,6	-9,7	3,7	-16,5	3,0	-5,0	2,8	-12,9	1,4	18,0	3,0	-6,3	2,6	-8,2	2,4	-0,4
"-" Charges de personnel	2,9	-13,8	15,1	6,8	46,2	-0,8	16,4	15,0	6,4	16,7	15,6	13,7	13,2	3,2	19,4	2,9
"=" Excédent brut d'exploitation	38,3	-24,1	132,7	-19,3	59,4	-46,3	199,0	-0,6	59,3	-2,5	73,7	-16,2	67,7	-19,7	85,3	-7,7
"+" Transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,2	0,0	1,3	90,1	0,6	93,9	1,0	-42,5	0,08	25,0	0,2	-10,0	0,4	8,6	0,4	8,8
"-" Dotations aux amortissements	39,0	3,7	71,6	12,7	34,7	-4,7	65,9	4,1	32,7	-0,2	51,9	3,8	45,1	4,1	41,6	4,0
"=" Résultat d'exploitation	-0,5	-86,4	62,5	-36,0	25,3	-64,8	134,2	-3,4	26,7	-4,9	22,0	-41,9	22,9	-43,7	44,1	-16,3
"+" Produits financiers	1,6	34,2	3,2	84,2	1,0	-47,5	4,1	108,1	1,2	205,9	1,1	-25,6	1,7	30,8	1,4	50,5
"-" Charges financières	5,1	20,3	8,7	3,5	3,5	32,6	7,3	40,0	4,4	21,6	7,9	13,6	5,7	18,4	5,1	27,9
"=" Résultat courant avant impôts (RCAI)	-4,1	-106,7	57,0	-36,4	22,8	-67,7	131,0	-3,4	23,6	-5,7	15,1	-51,8	18,9	-48,6	40,4	-18,6
ETPNS	1,2	-0,8	1,3	0,0	1,3	-4,4	1,9	-2,5	1,4	0,0	1,4	1,5	1,3	-1,5	1,4	0,0
EBE par ETPNS	31,1	-23,4	101,0	-19,3	46,0	-43,9	103,0	1,7	44,0	-2,7	52,7	-17,2	51,6	-18,6	62,2	-7,6
RCAI par ETPNS	-3,3	-106,7	43,3	-36,4	17,7	-66,2	67,8	-1,1	17,5	-5,9	10,8	-52,4	14,4	-47,9	29,4	-18,5
Revenu disponible	-10,8	-237,5	38,1	-43,3	8,3	-85,0	90,8	-17,6	19,9	-10,6	6,7	-71,3	7,2	-71,2	31,2	-22,2
"=" Excédent brut d'exploitation	38,3	-24,1	132,7	-19,3	59,4	-46,3	199,0	-0,6	59,3	-2,5	73,7	-16,2	67,7	-19,7	85,3	-7,7
"-" Charges sociales de l'exploitant	13,6	-13,1	27,6	-10,4	18,3	17,9	32,0	15,1	9,8	-6,9	16,4	-8,1	16,0	-8,4	14,5	0,3
"-" Remboursements en capital emprunts à LMT	30,4	2,3	58,4	11,8	29,4	0,3	68,9	20,6	25,3	3,7	42,6	4,5	38,7	10,2	34,5	1,9
"-" Charges financières	5,1	20,3	8,7	3,5	3,5	32,6	7,3	40,0	4,4	21,6	7,9	13,6	5,7	18,4	5,1	27,9
Revenu disponible par ETPNS	-8,8	-238,6	29,0	-43,3	6,4	-84,3	47,0	-15,6	14,7	-10,8	4,8	-71,6	5,5	-70,8	22,7	-22,0

Source : Agreste - RICA 2023 - 2024

MÉTHODOLOGIE

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon RICA de 6 974 exploitations en France métropolitaine en 2024 représente 282 182 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 356 exploitations pour l'exercice comptable 2024.

Les comparaisons interannuelles sont réalisées sur un échantillon constant c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2023 et en 2024.

Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet.

Les données sont exprimées en valeur courante (non corrigées de l'inflation).

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. À l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum vingt exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « vins de qualité (AOP et IGP) », « bovins lait », « bovins viande » et « polyculture, polyélevage ».

DÉFINITIONS

Le principal indicateur économique utilisé est l'**excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS)**. Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice (vendue ou stockée), augmentée des subventions et des indemnités d'assurance, diminuée des consommations intermédiaires et de toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Il se distingue du **résultat courant avant impôt (RCAI)**, jusqu'à présent indicateur central du RICA, qui se déduit de l'EBE après déduction des amortissements et des charges financières.

Conformément aux règles du RICA, **les cotisations sociales de l'exploitant** ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (EBE, RCAI...). Elles sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable. Les charges sociales de l'exploitant sont calculées sur la base des résultats des trois années précédentes, ou sur option, sur ceux de l'année précédente. De ce fait, un temps de latence s'observe entre les variations des résultats et les variations des cotisations.

I L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

I La PBS (production brute standard)

Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel.

On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

I Production de l'exercice :

Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

I Subventions d'exploitation :

Elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

Pour en savoir plus :

Les derniers résultats disponibles sur le site Agreste : Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Anne-Cécile ROCHE
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2026